

le diagnoistic ; outre les symptômes plus haut cités la contenance du malade était inquiète. J'ordonnai de suite des injections de savonage avec de l'huile de Ricin, et cataplasmes chauds sur l'abdomen. Les injections furent administrées sans résultat. Vers midi, j'eus une consultation avec le Dr. Rottot qui me conseilla des moyens plus énergiques. J'appliquai sur l'abdomen des compresses de chloroforme avec inhalation de cette substance pour amener le relâchement des intestins, en même temps j'injectai un fort savonage contenant une $\frac{1}{2}$ oz de thérébenthine, le tout sans résultat. J'ordonnai alors huile de Ricin $\frac{1}{2}$ oz, huile de Croton 3 gouttes, à prendre deux fois par jour, en même temps bains chauds.

22.—Le malade est dans le même état, n'a rien passé ; a vomi une fois. Pouls lent, un peu de céphalgie, même douleur fixe à l'ombilic. Les injections sont continuées ainsi que l'huile de croton.

23.—Aucun changement dans les symptômes.

24.—Le malade a vomi ; il se sent faible et présente les mêmes symptômes que la veille.

25.—Même état, le malade est plus faible et demande à manger ; je lui permets de manger de la soupe à la place du bouillon, seul permis depuis le commencement de la maladie.

26.—Le malade présente à peu près le même état avec douleur plus grande à la région de l'ombilic. Je permets encore ce jour-là de manger de la soupe en lui conseillant de se mettre dans les bains dans le cas où les douleurs de l'ombilic augmenteraient avec sentiment de pression.

27.—Je trouvai le malade tellement joyeux que je le crus dans le délire, mais la soupe avait forcé le passage et le malade se savait sauvé et guéri. C'était le secret de sa gaieté.

—:0:—

Emploi de l'acide carboliq[ue] dans un cas de fracture avec suppuration ;

Par J. G. LUSSIER, M. D., de Montréal.

Durant l'été de 1871, je fus consulté par un jeune homme, arrivant de la Californie, avec une fracture du tibia, qui datait depuis au delà de deux mois. Il y avait mobilité prononcée des fragments, sans crépitation; et en même temps suppuration à l'endroit de la fracture. P. L.*** avait, disait il, consulté un chirurgien de Montréal, qui voulait faire la résection des fragments, afin de favoriser la réunion. Mais le patient s'y étant opposé, il était venu me consulter, bien déterminé à ne pas consentir à cette opération. Je compris bien que le conseil du chirurgien était bon, mais connaissant la détermination du malade, j'appliquai un bandage après avoir injecté de l'acide carboli-